

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. Vallée- de- la- Gatineau**  
**Municipalité de Messines**

Procès- verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Messines, tenue le mardi 28 janvier 2009, à 18h30 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sise au 70, rue Principale à Messines.

**Sont présents :**

M. Ronald Cross, maire  
M. Marcel St-Jacques, conseiller  
Mme. Francine Jolivette, conseillère  
M. Gilles Jolivette, conseiller  
M. Sylvain J. Forest, conseiller  
M. Paul Gorley, conseiller  
M. Roger Kenney, conseiller

M. Jim Smith, directeur général/secrétaire trésorier

**Ouverture de l'assemblée**

Le maire, ayant constaté qu'il avait quorum, déclare la session ouverte à 18h30 heures. Il souhaite la bienvenue aux participants.

**R0901-030**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Roger Kenney,  
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, après l'ajout du point suivant :

- 6.1 L.E.S. de Maniwaki – demande d'une rencontre du comité.
1. Ouverture de l'assemblée;
  - 1.1 Vérification du quorum
  - 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire
  - 1.3 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement des employés salariés au service administratif, de l'urbanisme et des travaux publics en la municipalité de Messines.
3. Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement du chef d'équipe des Travaux publics.
4. Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement de la secrétaire trésorière adjointe.
5. Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement du directeur général.
6. Varia;
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

**PROCÈS VERBAUX**

**AFFAIRES NOUVELLES**

**R0902-031**

**Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement des employés salariés au service administratif, de l'urbanisme et des travaux publics en la municipalité de Messines**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à de multiple rencontre des membres du comité d'administration et ce, à de séance de travail afin de préparer un contrat de travail tel que mentionnée ci-dessus;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité d'administration à informer les membres du conseil lors d'une rencontre antérieure sur la rémunération proposer dans le contrat de travail.

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement des employés salariés au service administratif, de l'urbanisme et des travaux publics tel que proposer par le comité d'administration.

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général de signer au nom de la municipalité de Messines le dit contrat de travail.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R0902-032**

**Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement du chef d'équipe des Travaux publics monsieur David Beauregard**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à de multiple rencontre des membres du comité d'administration et ce, à de séance de travail afin de préparer un contrat de travail tel que mentionnée ci-dessus;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité d'administration à informer les membres du conseil lors d'une rencontre antérieure sur la rémunération proposer dans le contrat de travail.

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement du chef d'équipe des Travaux publics monsieur David Beauregard

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général de signer au nom de la municipalité de Messines le dit contrat de travail.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R0902-033**

**Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement de la secrétaire trésorière adjointe madame Suzie Gauthier**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à de multiple rencontre des membres du comité d'administration et ce, à de séance de travail afin de préparer un contrat de travail tel que mentionnée ci-dessus;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité d'administration à informer les membres du conseil lors d'une rencontre antérieure sur la rémunération proposer dans le contrat de travail.

Sur une proposition de Roger Kenney,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement de la secrétaire trésorière adjointe madame Suzie Gauthier.

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général de signer au nom de la municipalité de Messines le dit contrat de travail.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R0902-034**

**Adoption du contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement du directeur général secrétaire trésorier monsieur Jim Smith**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à de multiple rencontre des membres du comité d'administration et ce, à de séance de travail afin de préparer un contrat de travail tel que mentionnée ci-dessus;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité d'administration à informer les membres du conseil lors d'une rencontre antérieure sur la rémunération proposer dans le contrat de travail.

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le contrat de travail pour les années 2009 à 2012 inclusivement du directeur général secrétaire trésorier monsieur Jim Smith

Il est également résolu d'autoriser le maire de signer au nom de la municipalité de Messines le dit contrat de travail.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R0902-035**

**L.E.S. de Maniwaki – Demande d'une rencontre du comité**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'entrée en vigueur de la Loi décrétant la fermeture du L.E.S. de Maniwaki le 19 janvier 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de Messines juge qu'une rencontre du comité du L.E.S. soit convoquer dans les plus brefs délais et ce, afin d'informer tous les membres participante de leur part de responsabilité.

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Roger Kenney,  
Il est résolu à l'unanimité

**Que** la municipalité de Messines demande à la Ville de Maniwaki de convoquer dans les plus bref délais une rencontre du comité intermunicipal responsable du L.E.S. de Maniwaki et ce afin de faire le point tel que suit à savoir :

1. Qui est le propriétaire du fond terrain du site du L.E.S. ?
2. Fournir une liste détaillée des équipements, bien meuble qui servait au site du L.E.S. et d'une estimée de la valeur marchante par item de ceux-ci.
3. À combien représente la réserve financière pour la fermeture du site ?
4. Fermeture définitive de l'exploitation du site.
5. Quelles sont les étapes que nous devons entreprendre afin que le site soit fermé définitivement en conformité avec la Loi ?
6. Que deviendra t'il du site du L.E.S. suite à sa fermeture ?

Note au procès-verbal : Qu'une copie de la présente résolution soit envoyer à la Ville de Maniwaki et qu'une copie conforme de celle-ci soit envoyé à tous les municipalités participantes.

**R0901-036**

**Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de Roger Kenney,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire à 18h45.

\_\_\_\_\_  
Ronald Cross  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jim Smith  
Directeur général/secrétaire trésorier